

Journée des fondements juridiques

Cette journée vous permettra d'acquérir les connaissances nécessaires pour appréhender les principes juridiques qui entourent la création d'une entreprise.

Objectifs de la formation :

Permettre au créateur d'appréhender les questions juridiques liées à la création de leur entreprise.

Objectifs de la formation :

Déterminer son statut juridique.

Connaître les écrits professionnels pour protéger son activité.

Appréhender le mécanisme de la Responsabilité civile professionnelle

Pré-requis :

Aucun

Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative

Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

Public :

Pour les libéraux en phase de création ou ayant moins d'un an d'installation.

Contenu de la formation :

Matin (09h00-13h00)

1. Les structures juridiques et leurs conséquences
 - a. Définition des différents statuts juridiques
 - i. L'entreprise individuelle
 - ii. Les différentes sociétés
 - b. Comment choisir le statut juridique
 - i. Capital
 - ii. Modalités d'exercice
 - iii. Responsabilité du dirigeant
2. Les écrits juridiques
 - a. Contrat / Lettre de Mission
 - b. Le devis
 - c. CGV, Charte...
 - d. Les baux

Après-midi (14h00-17h00)

3. Les écrits comptables
 - a. La facture
 - b. Mentions obligatoires
4. Le médiateur de la consommation
5. La Responsabilité civile professionnelle
 - a. Les différents types de responsabilité
 - b. Les différents types de dommages
 - c. La mise en œuvre de la responsabilité civile
 - d. L'assurance professionnelle

Modalités d'évaluation :

Questionnaire en fin de formation sur les différents thèmes du contenu de la formation pour mesurer les savoirs et savoirs faire acquis des apprenants.

Intervenant :

Céline Léauté, formatrice

Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandées.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

5 jours par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre future activité relève de ce fonds de formation.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL
285, rue Alfred Nobel
34000-MONTPELLIER
04.67.69.75.14
formation@oriffplr.com

Version-V1 - mise à jour Octobre 2022